

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Bérus, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Bérus sous la présidence de M. EVETTE Gérard, Maire.

Date de convocation : 3 juillet 2020

Etaient présents : MM EVETTE Gérard, ALLARD Jérôme, DOUDIEUX Josiane, DURAND Gérard, FORGET Joël, GAUGAIN-PLAÇAIS Stéphanie,

Absents excusés : Alain BEDOUET (pouvoir à J. Forget), Angelina AVRILA (pouvoir à G. Evette), Sylvie THOMAS (pouvoir à J. Doudieux)

Absents : Claude Goudeau, Anne Aveline

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme Doudieux

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 juin 2020
- Désignation des délégués des conseils municipaux pour l'élection des sénateurs
- Questions diverses

I – *Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2020.*

II – DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX POUR L'ELECTION DES SENATEURS

Monsieur Gérard EVETTE, président du bureau électoral rappelle l'objet de la séance qui a pour objet la désignation des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il constate que la condition du quorum est remplie et déclare le scrutin ouvert. Après un appel à candidature, il invite le conseil municipal à procéder au vote.

Chaque conseiller, après appel de son nom, remet son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

ELECTION DU DELEGUE :

- Nombre de bulletins : 09
- Bulletins blancs ou nuls : 00
- Suffrages exprimés : 09
- Majorité absolue : 05

M. EVETTE Gérard a été proclamé délégué, élu au premier tour de scrutin avec 9 (neuf) voix et a déclaré accepter le mandat.

ELECTION DES SUPPLEANTS :

- Nombre de bulletins : 09
- Bulletins blancs ou nuls : 00
- Suffrages exprimés : 09
- Majorité absolue : 05

M. FORGET Joël a été proclamé suppléant, élu au premier tour de scrutin avec 9 (neuf) voix et a déclaré accepter le mandat.

Mme THOMAS Sylvie a été proclamée suppléante, élue au premier tour de scrutin avec 9 (neuf) voix et a déclaré accepter le mandat.

Mme GAUGAIN-PLAÇAIS Stéphanie a été proclamée suppléante, élue au premier tour de scrutin avec 9 (neuf) voix et a déclaré accepter le mandat

XIV - AFFAIRES DIVERSES – INFORMATIONS

 ***Pas de questions diverses***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne réclamant la parole, la séance est levée à 21h30.